

Fiche d'identité pour projet recherchant du mécénat

▪ Nom du projet :

FESTIVAL NATIONAL DU FILM D'ANIMATION

▪ Logo et / ou photo (joindre à la présente fiche)

logo de l'AFCA

▪ Adresse du site web :

www.festival-film-animation.fr

▪ Domaine concerné (musique, patrimoine, science, projet solidaire, développement durable...) :

Audiovisuel - Cinéma d'animation

▪ Nature et description du projet (festival, exposition, valorisation du territoire, action à dimension pédagogique ou d'insertion...) :

Festival de cinéma

L'Association française du cinéma d'animation (AFCA) organise le Festival national du film d'animation, dont la prochaine édition se déroulera sur la Métropole Rennaise du 4 au 8 avril 2018.

En 2017, le festival a accueilli 10 000 festivaliers et a attiré **plus de 230 professionnels**. Il est transversal et touche aux valeurs de création, de partage et d'éducation à l'image, mais aussi aux enjeux industriels propres au secteur de l'audiovisuel.

Avec plus de 200 films présentés et l'unique compétition nationale existante, c'est la plus grande vitrine de la production de courts métrages en France.

Visitez le site www.festival-film-animation.fr pour vous faire une idée de l'événement.

Vers la mise en place des États généraux de l'animation française

L'AFCA agit comme une tête de réseau en étant au plus près des métiers et des professionnels qu'elle suit tout au long de l'année, et qui gravitent autour des différentes étapes d'un projet : écriture, développement, fabrication, production, diffusion. Dans un cadre propice aux échanges, **le Festival offre ainsi un lieu privilégié de découverte des œuvres et de rencontres pour les professionnels**. Depuis son implantation en Bretagne en 2010, il a su progressivement trouver une position forte à la croisée de ces enjeux. Avec plus de 230 professionnels accrédités sur la dernière édition, il se définit désormais comme **le rendez-vous de la production française du cinéma d'animation afin d'accompagner l'ensemble des acteurs œuvrant dans le champ de l'animation**.

Cet axe fort du Festival se traduira par la création des **États généraux de l'animation française** à travers la mise en place de tables rondes sur les problématiques du secteur (écriture, production, fabrication, formation, diffusion, vente...), de l'invitation d'entreprises et de structures de diffusion ou de formation, de réunions interprofessionnelles et de la rencontre avec une délégation étrangère chaque année.

Une plateforme d'échanges sur les enjeux futurs de l'animation

À l'heure où **l'animation est omniprésente** dans notre quotidien et très facilement accessible sur internet, relayée par les plateformes vidéo, les réseaux sociaux, la

télévision, les jeux vidéo, les effets spéciaux ou encore les applications mobiles, il est essentiel d'accompagner cette évolution et de proposer une réflexion sur ces nouveaux usages. **Le Festival sera donc identifié** non seulement **comme une vitrine de l'animation française** (tous formats confondus), mais aussi comme une **plateforme des enjeux futurs de l'animation** que ce soit à travers la compétition étudiante, le salon des nouvelles écritures, les séances de pitches, les études de cas ... **Le Festival mettra en lumière sa capacité à accompagner l'émergence, autonomiser les auteurs, et repérer la relève.**

▪ **Dimension territoriale (portée locale, régionale, nationale ou internationale) :**

Le festival est de dimension internationale, avec des invités de toute la France et de l'étranger.

▪ **Dimension temporelle (opération ponctuelle ou vocation pérenne) :**

Festival d'une durée de 5 jours, organisé tous les ans.

▪ **Antériorité du projet (1ère édition...) :**

24e édition nationale, le festival a été créé en 1983.

▪ **Date de l'opération :**

4 au 8 avril 2018

▪ **Identité du porteur (association, date de création de la structure, nombre de salariés...) :**

L'AFCA assure la promotion du cinéma d'animation autour de quatre grands pôles : diffusion, observatoire/ressources, publication et formation.

Elle est l'unique représentante, depuis 1971, de l'ensemble de la profession qui regroupe les réalisateurs, les producteurs, les studios, les écoles, les diffuseurs, les programmeurs, les auteurs graphiques, les chercheurs, les enseignants, les étudiants et les cinéphiles.

En plus du Festival, elle coordonne la Fête du cinéma d'animation en octobre qui représente plus de 400 événements dans toute la France, attirant près de 90 000 spectateurs chaque année.

Elle édite la Lettre de l'afca, publication semestrielle dédiée à l'actualité du cinéma d'animation.

L'AFCA met également à disposition un Centre de ressources spécialisé dans l'animation française. A travers l'Observatoire, elle mène une veille permanente sur les évolutions du secteur et anime un réseau de professionnels en les accompagnant sur des temps de réflexion autour des processus de création, de production et de diffusion.

L'AFCA est soutenue par le Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC).

▪ **Contact (nom, adresse postale, adresse mail, tél) :**

AFCA - Julien Pareja
10 av du Gal de Gaulle - 35170 Bruz
02 99 05 92 43
j.pareja@afca.asso.fr

▪ **Budget global de l'opération :**

220 000€

▪ **Part relevant du mécénat dans le budget prévisionnel :**

10%

▪ **Contreparties envisagées pour l'entreprise mécène :**

Chaque partenariat est unique et fait l'objet d'une attention particulière.

Nos propositions sont personnalisées et adaptées à votre entreprise selon votre stratégie de communication interne et externe, vos besoins et vos envies.

Votre parrainage sur le Festival peut prendre diverses formes : une participation numéraire, en compétence, en technologie ou en nature.

En contrepartie, vous bénéficiez d'une **visibilité** sur l'événement, de **places** pour vous et vos collaborateurs et/ou de **séances privilégiées**.

Le festival sera à la fois un lieu de rencontres, un lieu de **rayonnement régional et national**, un lieu de **fête** et de convivialité pour faire vivre des moments uniques à vos équipes, à vos clients et vos collaborateurs.

▪ **Obtention du rescrit fiscal (oui - non) :**

Oui

▪ **Type de mécénat recherché (financier, nature, compétence) :**

Accompagnez-nous sur un ensemble de propositions :

Palmarès

- Doter un prix du palmarès et associer son entreprise à des oeuvres cinématographiques

Événementiel

- Parrainer un événement : ciné-concert, projection en plein air, soirée dédiée, secrets de fabrications, performance, soirée spéciale...

Le Futur de l'Animation

- Parrainer le Salon des Nouvelles écritures, un espace dédié aux nouveautés numériques, par la présentation d'un corpus d'oeuvres faisant partie de la sélection nationale, au Champs Libres, à Rennes.

Auteurs et Professionnels

- Parrainer une rencontre professionnelle
- Parrainer une séance de pitches où de jeunes diplômés présentent leur projet devant des professionnels

Actions pédagogiques

- Parrainer les ateliers d'initiation à la pratique, de programmation ou de découverte

Réceptions

- Participer à l'accueil des professionnels sur le Festival (transport, hébergement, restauration)
- Soirée d'ouverture, de clôture, (cocktail dinatoire...)

Communication - édition

- Parrainer les apéros animés quotidiens
- Participer à l'impression du teaser, des affiches et/ou autres supports de communication

Technique

- Mettre à disposition des véhicules pour l'accueil des professionnels
- Mettre à disposition du matériel technique (son /vidéo / lumière / informatique)
- Mettre à disposition du matériel pour la décoration

▪ Types d'entreprises susceptibles d'être intéressées :

Tout type d'entreprise sensible à l'image animée, au développement culturel ou au territoire de Rennes métropole.

▪ Partenaires déjà engagés (public et privé) :

Partenaires publics :

DRAC Bretagne, Région Bretagne, Rennes Métropole, Ville de Bruz, Sacem, SACD, CNC

Partenaires privés :

Bouygues Immobiliser, Sonowest, Rayteam, Intermarché Bruz, le Star, Jollivet...

▪ Commentaire (originalité du projet...) :

.POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE DU FESTIVAL ?

Unique événement de ce genre dans le Grand Ouest, le Festival est au coeur d'un secteur audiovisuel en plein essor.

La France est le premier producteur de films d'animation en Europe et le troisième dans le monde

ACCOMPAGNER LE FESTIVAL C'EST :

- **S'associer à un secteur innovant**, pôle d'excellence du secteur audiovisuel français
- Défendre et **accompagner le cinéma d'animation français**
- S'investir dans un événement culturel dynamique, ancré dans l'**économie locale et industrielle**
- **Favoriser les rencontres** entre les auteurs et les publics, notamment ceux tenus éloignés de l'offre cinématographique

Un film d'animation est réalisé "image par image".

Le cinéma d'animation regroupe un ensemble de techniques.

Dessin animé traditionnel ou par ordinateur, 3D et images de synthèse, pâte à modeler, marionnettes, sable, peinture...

On y retrouve des films d'aventures, des comédies, de la science-fiction, des polars, des films fantastiques, des documentaires et même des films d'horreur ou des comédies musicales.